



Le printemps est là, mais nous vivons toujours une période compliquée et pleine de restrictions dans notre quotidien.

Malgré tout, restons positifs et mobilisés pour lutter contre la covid19.

La vaccination se généralise, soyons plus que jamais unis et solidaires .



En matière de solidarité, l'équipe municipale et moi-même tenons à vous remercier chaleureusement pour votre générosité lors de la collecte de denrées non périssables.

Vous tous, habitants de Mondorff, avez largement répondu à notre appel aux dons.

Nous tenons également à remercier les Pharmacies de Cattenom et de Rodemack qui ont contribué généreusement à cette collecte.

Les dons seront remis à des étudiants de Moselle en difficulté, par l'intermédiaire de l'Association Apsis Emergence.

Le Maire et l'équipe municipale

Nouveau plan de circulation pour le quartier EDF

Suivez les flèches !

Pour la sécurité de nos enfants et celle des riverains, le quartier EDF s'est vu doté d'un nouveau plan de circulation à sens unique, ainsi que de nouveaux panneaux.

Trois ralentisseurs ont été installés aux abords de l'école.

La vitesse est limitée à **30 km/h** dans tout le lotissement.



A vos agendas

Don du sang à Mondorff

Une collecte de sang aura lieu au Foyer socioculturel l'Altbach

Le mercredi 5 mai
de 15h30 à 19h00



Elections départementales et régionales

Elles sont prévues sauf changement le dimanche 13 et le dimanche 20 juin.
Pensez à vous inscrire sur <https://mon.service-public.fr>



Jusqu'au 3 mai la Mairie est ouverte uniquement sur rendez-vous

15 rue de Paris – 57570 MONDORFF ■ Tél : 03 82 82 13 12

Courriel: mairie-mondorff@orange.fr

Vie Municipale

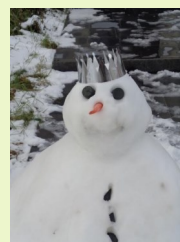
Travaux d'hiver

Un hiver très doux n'a pas empêché de fortes chutes de neige. Les élus et employés ont à plusieurs reprises dégagé les rues du village et la cour de l'école. Le passage régulier de la saleuse de Mondorf-les-Bains a été organisé. Des sacs de sel ont été distribués aux habitants.

Quelques épisodes venteux ont nécessité la coupe d'arbres menaçant la sécurité. La tempête du 26 décembre est celle qui a fait le plus de dégâts, provoquant la chute d'un arbre sur une des stèles du chemin de croix menant au Castel.

Le nettoyage et les travaux de bûcheronnage ont été effectués par l'équipe de la mairie. La stèle sera remise en état en concertation avec l'association responsable du lieu et la ville de Mondorf-les-Bains.

Nous sommes également intervenus pour remettre en état des parties de chaussées dégradées en raison du gel.



Travaux divers



Nous avons mis à profit la période hivernale pour faire les travaux nécessaires à l'intérieur des bâtiments communaux.

- ♦ L'étage de l'école a bénéficié d'un gros nettoyage et d'une opération de tri.
- ♦ L'intérieur du garage de la mairie a été remis en état et les portes ont été remplacées. La prochaine étape sera la réfection de la toiture.
- ♦ Le premier étage de la mairie a été réhabilité ; il accueillera le bureau du maire, ainsi qu'un bureau pour les adjoints. Un espace cuisine y a été aménagé.

Tous ces travaux ont été exclusivement réalisés en régie interne par nos ouvriers et élus.

Recrutement

Bienvenue à Sophie Meret !

Sophie a rejoint l'équipe municipale le 15 mars 2021 en tant qu'Agent Technique.



Civisme et civilité

Choisir le bon moment

c'est moins dérangeant!



Le printemps vous fait retrouver vos jardins et ouvrir grand vos fenêtres. Un plaisir pour vous, mais pensez également à vos voisins.

Respectez les créneaux horaires suivants pour vos travaux personnels bruyants ou répétitifs de jardinage ou bricolage :

En semaine : 8h30 - 12h00 et 14h30 - 19h30

Le samedi : 9h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00

Le dimanche et les jours fériés : 10h00 - 12h00

*Pour information, vous êtes responsables des trottoirs et des caniveaux devant votre domicile (balayage et entretien).

*L'entretien des haies est également lié à certaines règles selon qu'elles sont mitoyennes ou non et demande votre attention. Elles ne doivent en aucun cas gêner le passage des piétons et de la desserte locale (ex. pompiers, enlèvement des poubelles). Merci à ceux qui les entretiennent de manière régulière et contribuent ainsi à donner une belle image de notre village.

«J'entretiens mon trottoir !»

La commune vous remercie
pour votre participation à l'effort collectif et citoyen



Rappel

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections afin d'éviter de les retrouver sur les trottoirs, les espaces verts ou les aires de jeux.

L'infraction à cette règle est passible d'une amende de 38 euros minimum.



Les employés de mairie ainsi que les élus passent énormément de temps à enlever et transporter des objets divers laissés à l'abandon sur les zones publiques ou déposés à côté des containers. Ce sont de nombreuses heures de travail perdues alors qu'il existe des solutions pour se débarrasser de ses déchets de façon citoyenne: poubelles individuelles, containers verre et papiers, ainsi que les déchetteries communautaires ou les enlèvements d'encombrants.

Une amende de 1 500 euros pourra être infligée en cas de manquement !
(délibération du 8 mars 2021)



Horaires d'ouverture de la déchetterie de Cattenom-Sentzich pour les particuliers (*fermé le jeudi*)

Lundi : 13h - 18h45
Mardi : 10 h - 11h45 et 14h - 17h45
Mercredi : 9h -11h45 et 13h - 17h45
Vendredi : 14h - 18h45
Samedi : 9h -11h45 et 13h - 16h45

*Collectes à Mondorff : déchets ménagers le mercredi et déchets recyclables le jeudi

N.B. : Les cartons qui ne sont pas pliés dans les sacs jaunes doivent aller en déchetterie et ne seront pas enlevés.

Pour l'enlèvement des encombrants, prendre rendez-vous par téléphone au **03 82 05 60** ou par courriel **accueil@ce-ce.com**

Notre Village

Le Castel, notre trésor caché

A mi-chemin entre Mondorf-les-Bains et Altwies, sur la rive droite de la Gander, se dresse un petit lieu de culte datant de l'époque gallo-romaine. La chapelle du Saint-Sauveur était confiée à une communauté de bénédictins chargés de distribuer les offrandes que les nombreux pèlerins venaient y déposer. Les fidèles se présentaient pour implorer Saint Sauveur et Sainte Apolline afin d'obtenir le soulagement de leurs maux de tête ou de dents.

Aujourd'hui ne demeure que le chœur de l'église, et quelques pans de murs formant une cour. Une grotte de Lourdes y a été installée sur la partie droite en 1908.

L'autel de la chapelle, œuvre d'une dynastie de sculpteurs sur bois originaires d'Altwies, la famille Greef, provient de l'ancienne église paroissiale de Mondorf-les-Bains.

L'imposant acacia planté sur le site fut rapporté lors d'un voyage en Terre Sainte en 1787.

Le chemin de croix qui conduit au Castel comporte 7 stations représentant les 7 douleurs de la Vierge. Il a été réalisé par l'artiste luxembourgeois Léon Tanson en 1988.

Deux événements religieux sont encore célébrés au Castel, le lundi de Pentecôte et le 15 août. pour l'a fête de l'Assomption.

Le lieu accueille de temps à autre des célébrations de mariages civils.



QUIZ

Savez-vous où se trouve cette cloche et connaissez-vous son histoire ?

(Réponse dans votre prochain bulletin)



Pour nous contacter :

Horaires d'ouverture habituels de la mairie au public (hors restrictions covid)

lundi 17h-19h, mardi 14h-16h, jeudi 9h30-11h30

Permanence téléphonique en semaine (sauf mercredi après-midi)

Possibilité de RDV en dehors des heures d'ouverture.

En cas d'urgence, un élu reste joignable au 07.89.79.42.45

Retrouvez-nous sur l'application Panneapocket, sur Facebook et sur Mondorff.fr